

Buddleia

Buddleia du père David, arbre aux papillons

Nom scientifique	Buddleja davidii
Synonymes	Buddleja variabilis
Famille	Scrophulariaceae



Photos : CBNM (J. Hivert & C. Fontaine) - © Joël Dupont

DESCRIPTION

Allure générale Arbuste de 1 à 5 m de haut, dressé et à port évasé.

Feuilles Opposées, courtement pétiolées, de forme lancéolée à elliptique, de 4-20 × 0,3-7,5 cm, à base cunéiforme et à sommet acuminé, à marges légèrement dentées, vert foncé et presque glabres dessus et blanches tomenteuses dessous.

Fleurs Inflorescences denses et pointues, mesurant environ 35 cm de long. Fleurs de taille réduite (3 × 10 mm), parfumées, à corolle tubulaire de couleur pourpre à mauve.

Fruits Capsules de 5-9 × 1,5-2 mm et de forme étroitement ellipsoïde à ovoïde.

Graines Ellipsoïdes, de 2-4 × 0,5 mm, ailées à leurs extrémités.

Caractéristiques Arbuste dressé, à feuilles opposées à marges finement dentées, glabres et vert foncé dessus, pubescentes et vert grisâtre dessous, portant des grappes denses de petites fleurs tubulaires mauve.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué.

Mode de dissémination

Dispersion des graines par l'eau, par le vent, et aussi en se collant aux véhicules et par le transport de sol. L'homme participe à sa propagation en le cultivant.

Conditions de développement

Pionnière à large amplitude écologique ; préfère les sols drainés pauvres et ensoleillés (terrains secs, friches, talus, ruines, bords de routes et de rivières, plaques de araviers).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Chine tempérée

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Arbuste cultivé pour sa valeur ornementale au sein d'espaces aménagés de moyenne à haute altitude : site des citernes EDF de Sainte-Rose, gîte du Volcan, Bourg Murat. Il s'est localement naturalisé sur le site des citernes EDF de Ste-Rose.
- Monde** Largement cultivée au sein de régions tempérées et sub-tropicales et naturalisée, voire envahissante en Malaisie, en Nouvelle-Calédonie, en Papouasie Nouvelle-Guinée, en Australie, en Nouvelle-Zélande, sur les îles du Pacifique, aux Etats-Unis et dans l'ouest de l'Europe (notamment en France).

IMPACTS

Espèce encore peu présente à La Réunion, et donc peu impactante sur ses milieux naturels, mais connue pour être très envahissante dans certains pays, notamment au niveau des voies de circulation et des cours d'eau où elle peut former des peuplements denses monospécifiques et dominants. Au niveau de certaines ripisylves, elle peut remplacer toutes les espèces indigènes.

Cette plante peut devenir envahissante à La Réunion sur les friches urbaines et périurbaines, le long de certains axes (routes, canaux, voies ferrées), sur des milieux artificialisés, mais aussi dans les ravines. Après une perturbation naturelle ou anthropique au niveau de milieux naturels, il peut concurrencer les espèces indigènes pionnières.

USAGES



Cultivée essentiellement pour sa valeur ornementale. La plante produit un nectar qui attire les papillons, abeilles et autres insectes.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM.

Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier. Un contrôle de l'espèce a été réalisé par l'association Les Béliers sur le site des citernes EDF dans les Hauts de Ste-Rose, sans toutefois savoir si la plante a été éradiquée du site.